



**Vous avez un appel en
visioconférence avec votre/vos
enfants ?**



**Petit guide REPR
pour adapter au mieux
les visites virtuelles aux enfants**



Pourquoi ce petit guide ?

L'équipe de professionnels de la Fondation REPR souhaite par ce document vous transmettre quelques idées et conseils pour que les visites en visioconférences, se passent le mieux possible pour les enfants. Selon leur âge, le moment de la journée et la relation aux parents, il y a quelques astuces pour que l'intérêt de l'enfant soit au centre et que cette rencontre soit agréable pour tous.

De manière générale, les recherches montrent qu'il est essentiel de **maintenir et développer les relations entre les enfants et leurs parents en prison**, ceci lorsque, et uniquement lorsque c'est dans leur intérêt supérieur. Il y a pour cela des raisons psychologiques, affectives et pratiques, mais il existe aussi des obligations juridiques, notamment par rapport à la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) de 1989.

Par ailleurs, une **Recommandation du Conseil de l'Europe** concernant les enfants de détenus spécifie notamment que les visites virtuelles doivent être encouragées, mais en aucune manière remplacer des visites réelles lorsqu'elles sont possibles¹.

Toute l'équipe REPR est persuadée qu'une visite Virtuelle est un rendez-vous qu'il faut planifier avec l'enfant ou le jeune, quel que soit son âge. Il est primordial de ne pas le prendre au dépourvu, ainsi il pourra prendre plaisir à cette rencontre.

A quel âge peut-on profiter d'une visite virtuelle ?

Rappelons que l'enfant en bas âge vit dans le présent, dans l'ici et maintenant. « Depuis l'âge de six/huit mois, il « sait » que vous continuez d'exister quelque part et allez ressurgir dans son présent. Mais ce qui retient son attention, c'est son entourage immédiat et les gens qu'il y voit. »²

Avant 2 ans, vous pouvez installer bébé sur vos genoux pour montrer à son parent en détention comme il a grandi, mais c'est avec vous qu'il échangera sourires et mimiques et c'est vous qui serez le médiateur de ce moment relationnel via vidéoconférence. À la période des découvertes sensorimotrices, il explore son environnement avec ses sens et n'a que peu d'intérêt pour les personnes, même familières, qui s'agitent sur un écran plat. Il est important pour la relation d'attachement « parents enfants » que le père ou la mère en détention puisse voir son enfant, même

¹ Recommandation CM/Rec (2018) 5 du Comité des Ministres aux États membres concernant les enfants de détenus, adoptée par le Comité des Ministres le 4 avril 2018, lors de la 1312^e réunion des Délégués des Ministres

« Article 25 : Conformément à la législation et à la pratique nationales, l'usage des technologies de l'information et de la communication (visioconférence, système de téléphones mobiles ou autre, internet, y compris la webcam et les chats, etc.) doit être facilité entre les visites en face-à-face et ne devrait pas engendrer de coût excessif. Les parents détenus qui n'en ont pas les moyens doivent bénéficier d'une aide pour assumer le coût des communications avec leurs enfants. Ces moyens de communication ne devraient jamais être considérés comme une alternative remplaçant le contact direct entre les enfants et leur parent détenu. <https://rm.coe.int/recommandation-cm-rec-2018-5-concernant-les-enfants-de-detenus-fra/16807b343b>

² <https://www.parents.fr/enfant/education-et-vie-sociale/nouvelles-technologies/ordinateur-portable-tablettes/a-partir-de-quel-age-un-enfant-peut-il-communiquer-par-skype-336031>

sur écran, mais il est important de savoir que les capacités neurobiologiques du bébé ne lui permettent pas de réellement partager avec son parent de l'autre côté de l'écran.

Entre 3 et 6 ans, il peut être possible de faire une visite virtuelle, mais il est essentiel d'expliquer la situation particulière à l'enfant. L'idéal serait de pouvoir avoir une photo du parent en prison devant l'écran d'ordinateur, que l'on peut montrer à l'enfant pour donner du sens à la situation.

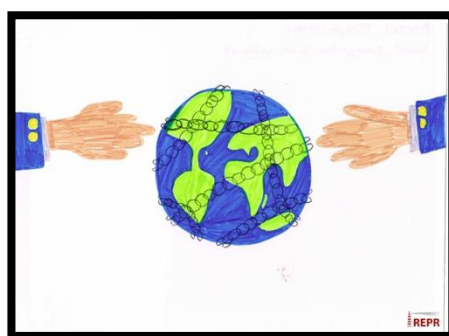
Relevons qu'habituellement pour les enfants, mais en particulier pour cette tranche d'âge, le parent est celui qui mène la discussion, car l'enfant ne peut pas le faire, même dans sa langue maternelle.

Il est par ailleurs essentiel pour les enfants en-dessous de 10 ans de **désactiver le petit écran sur lequel l'enfant peut se voir** pendant la conversation : il peut être très déconcentré par la vision de son propre visage, qu'il est en train d'appivoiser au fur et à mesure de ses apprentissages.

C'est vers l'âge de 6 ans que l'enfant est capable de comprendre la notion de conversation par écran à distance. Il peut alors en profiter pleinement, car l'enfant est capable de faire la différence entre son parent qui est loin et son image qui est présente sur l'écran. Cela implique toutefois souvent de prendre du temps pour expliquer et nommer ce phénomène.

Attention à avoir en tête qu'une conversation de plus de 5-10 minutes de suite pour un enfant de 6-8 ans est difficile à maintenir pour sa concentration.

Nous vous présentons ci-dessous quelques pistes pour préparer au mieux ces visites, pour utiliser le temps imparti de manière ludique pendant le visioconférence et pour gérer et organiser l'après visite.



Toute l'équipe de REPR est à disposition pour discuter plus en détail de votre situation personnelle, par téléphone ou lors d'entretien. N'hésitez-pas à nous contacter en tout temps, au 0800 233 233 ou 021 791 02 72, ou info@repr.ch. REPR, Rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne.



Se préparer pour bien démarrer

A la prison

- Ayez l'adresse précise et le numéro de la personne à contacter
- Vu qu'il est essentiel de bien préparer les enfants, essayez de maintenir l'horaire prévu au maximum
- Pensez à l'avance à ce que vous souhaitez aborder avec votre enfant, par exemple lui raconter un événement de votre journée, poser des questions simples sur son école, ses copains, son repas de midi, ce qu'il voit par la fenêtre ou encore préparer un petit jeu. Attention, vous êtes celui qui mène la discussion
- Connaissez bien les règles de l'établissement et respectez-les

A la maison

- Annoncez à l'avance le rendez-vous Vidéo à l'enfant en précisant la durée
- Expliquez à l'enfant qui sera présent des différents côtés de l'écran, si possible pour les enfants en bas âge avec une photo à l'appui
- Expliquez à votre enfant les règles et le fonctionnement de cette visite
- Accompagnez votre enfant à préparer ce moment en imaginant ce qu'il veut dire (par exemple parler de sa journée, donner des nouvelles de la famille, de son animal de compagnie, poser des questions à son parent en prison, montrer un dessin, un objet, une danse ou autre).
- En cas de fratrie, définir à l'avance la participation de chacun.
- Aménagez l'espace pour que chacun soit confortable et en sécurité, ayez à disposition le matériel nécessaire comme le doudou, la lolette, un jeu, un dessin
- Pour que votre enfant soit le plus disponible possible à cette rencontre, pensez à mettre un terme à l'activité en cours, si besoin faire un saut aux toilettes ou changer la couche.
- Vérifiez si votre enfant a soif ou faim avant cette rencontre et prévoir si nécessaire un verre d'eau, un biberon ou un encas.

Pendant la visite virtuelle

- Ritualisez le démarrage de la visite : les enfants ont besoin d'être rassuré par des « bonjour » et « au revoir » qui se répètent. Les câlins habituels sont impossibles, il s'agit de trouver une nouvelle manière de démarrer, Pourquoi pas un check particulier, un signe de la main, une comptine ?
- Les adultes mènent souvent le début de la discussion, amenez des questions simples et ouvertes, auxquelles on ne peut pas répondre par oui ou non, pour privilégier l'échange avec les jeunes
- Comme lors d'une visite au parloir, il est important d'amener du jeu dans la rencontre. Voici quelques pistes pour des jeux qui peuvent être fait sans matériel particulier et à travers les écrans :
 - Jeu de grimaces
 - Imitation d'animaux
 - Suivre son doigt en le collant sur l'écran
 - Feuille, caillou, ciseaux
 - Devine à quoi je pense
 - Des blagues à tour de rôle
 - Petit bac (trouver un lieu, un vêtement, un aliment ou autre chose commençant par la même lettre de l'alphabet)
 - Une chanson à chanter tous ensemble ou apprendre une chanson à votre enfant
 - Un livre à faire découvrir par le parent depuis la prison
 - Un livre à lire ensemble qui serait à la maison et à la prison
- Restez attentif au niveau de fatigue de votre enfant, n'hésitez pas à abréger ou faire des pauses, respectez son rythme
- Ritualisez la fin de la rencontre et évoquer le prochain contact qui aura lieu, attention à ne pas finir de manière trop abrupte, anticipez le moment de la fin



La Fondation REPR soutient les familles et les enfants de personnes détenues en Suisse romande
« Ce n'est pas leur sentence, et pourtant c'est leur peine »

Après la visite virtuelle

A la prison

- Prenez un temps pour réfléchir à la prochaine visite virtuelle, y a-t-il des choses à modifier, à faire autrement ? Votre enfant a-t-il des souhaits ? Quel moment avez-vous particulièrement apprécié ?
- N'hésitez pas à partager avec une personne de confiance vos ressentis et vos questions
- Préparer la rencontre suivante, si possible avec le parent à la maison, en lui faisant un retour, et avec l'enfant lors de prochains appels téléphoniques ou de courriers

A la maison

- Prenez un temps pour un câlin, restez disponible à votre enfant pendant les quelques minutes qui suivent la rencontre et dans les jours qui viennent à sa demande
- Nommez les émotions que vous avez ressenties et selon l'âge demandez à votre enfant de parler des siennes (pour de l'aide, voir la météo des émotions : <https://www.repr.ch/-Meteo-des-emotions-119->)
- Répondez aux éventuelles questions de votre enfant (des infos sur la prison : <https://www.repr.ch/-Alphabet-de-la-prison-114->)
- Parlez des prochains contacts prévus avec le parent en détention, qu'ils soient téléphoniques, par courrier, en visite ou par visioconférence
- Prenez un temps pour réfléchir à la prochaine visite virtuelle, y a-t-il des choses à modifier, à faire autrement ? Votre enfant a-t-il des souhaits ?
- Préparer la rencontre suivante avec le parent en prison en lui faisant un retour, et avec votre enfant

Vous avez des questions, vous avez besoin d'informations, de conseils ? N'hésitez pas à contacter les professionnels de REPR ! Nous sommes là pour vous et vos enfants.

Équipe REPR, mai 2026